

MASTER INFOGRAPHIE / DÉCOR

TYPE DE DIPLÔME

Master (LMD)

NIVEAU D'ÉTUDE VISÉ : BAC +5

ACCESSIBLE EN :

Formation initiale

Formation continue

VAE

DOMAINE D'ÉTUDE : Audiovisuel - Cinéma, Infographie - Multimédia

Domaine :

Objectifs

Les étudiants à travers la conception de l'espace scénique (conception d'images et de documents techniques), suite à la lecture d'un scénario, seront formés à la gestion d'un espace combinatoire à la fois physique et virtuel (fond vert incrustation). Cette conception nécessite la maîtrise du dessin et de l'outil informatique, les étudiants sont alors confrontés à toute la gamme des logiciels graphiques pour l'image fixe ou les images en mouvement.

L'Architecture Décor demande un travail physique sur le plateau décor (fabrication, peinture, accessoirisation) et pour l'Infographie requiert la réalisation d'un projet (souvent une animation) où l'étudiant doit montrer son originalité et sa créativité en même temps que son professionnalisme.

ÉTABLISSEMENT

LIEU D'ENSEIGNEMENT

Toulouse

CONTACT

Contact scolarité

- **Djazaira BERKOUK**

05 61 50 44 46

esav@univ-tlse2.fr

Contact formation continue

Contacts

Savoir-faire et compétences

En Décor:

- Connaître l'ensemble du processus de réalisation d'un film et définir son rôle et sa mission au sein de l'équipe du film.
- Présenter et défendre son travail au réalisateur et aux autres membres de l'équipe.
- Concevoir un décor et de constituer une équipe, de la diriger, afin d'en assurer sa réalisation.

En Infographie :

- Maîtriser au maximum l'ensemble des logiciels et concepts liés à l'infographie.
- Proposer à un réalisateur des solutions artistiques et techniques lorsqu'il y a nécessité d'effets spéciaux.

Condition d'accès

1ère année :

Cette formation est à accès sélectif ou à capacité limitée.

Si vous êtes titulaire d'une des formations requises, vous devez au préalable déposer votre candidature auprès du secrétariat de la formation.

2ème année :

Avoir validé le M1 correspondant à l'UT2J.

Les titulaires d'un autre Bac+4 doivent au préalable déposer leur candidature auprès du secrétariat de la formation.

Formation(s) requise(s)

Pour l'admission en 1ère année :

Être titulaire de la **Licence mention Arts parcours création audiovisuelle** ou d'une formation bac+3 équivalente dans les domaines des arts, des arts du spectacle, de l'architecture, du design, des arts plastiques, de l'informatique ou des beaux-arts.

Pour l'admission en 2ème année :

Avoir validé la 1ère année ou une formation bac+4 équivalente.

À défaut, demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis (Art R613-32 à R 613-50 du Code de l'Éducation) :

- **au titre de la Validation des Études Supérieures (VES)**
- **au titre de la Validation des Acquis (VA)**
- **au titre de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**

Inscription

Contactez le secrétariat de la formation (voir onglet "contact") pour obtenir la fiche d'inscription.

Poursuite d'études

Poursuite d'études hors UT2

- Pour les poursuites d'études dans d'autres établissements, vous pouvez vous renseigner auprès du **SCUIO-IP, Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle**